



Usurpation de signature et identité

Par **leslie4834**, le **27/06/2011** à **13:23**

Bonjour,rrn
je viens de recevoir une lettre de relance d'un cabinet de recouvrement pour un
soit disant credit que j'aurai pris en 2000 pour un montant d'environ 1200 euros.... hors je n'ai
jamais contracté ni signé le moindre document puisque cette année là j'étais alors agée de 17
ans.rnr
que puis je faire pour arreter la procedure d'huissier?rnr
merci de vos réponse

Par **mimi493**, le **27/06/2011** à **14:06**

une lettre simple ou un recommandé ?